



## N° 140 Audit de conformité et de gestion du **secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)**

*rapport publié le 16 octobre 2018*

No 140 Secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)

Recommandations proposées	6	Ouvert	4
		Fermé	2
		Refusé	-

La Cour des comptes a émis six recommandations qui ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2022, deux recommandations ont été mises en œuvre, mais aucune n'a été fermée durant la période sous revue.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2022, ou pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

S'agissant des recommandations 3 et 6, la Cour relève néanmoins que l'OCIRT et la PCTN ont procédé à l'analyse des différents dispositifs légaux qui régissent l'activité de la PCTN et ont proposé les futures orientations stratégiques. En particulier, une nouvelle loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC) ainsi que son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2022. La loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) a quant à elle fait l'objet d'un bilan approfondi, cinq ans après son entrée en vigueur, qui a été présenté au Conseil d'État en décembre 2021. Ce document constitue une feuille de route en vue d'une modification de la LRDBHD. Aucun projet de loi n'a toutefois été déposé à ce jour, raison pour laquelle les recommandations de la Cour demeurent ouvertes.

No 140 Secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
140-R1	Mettre en œuvre un plan d'action approprié pour les rapports d'infractions reçus avant 2018.	Modéré	PCTN	<del>31.01.2019</del> <del>30.09.2019</del> report 31.08.2020	Fermé
140-R2	Revoir la calculatrice des sanctions et les fichiers de suivi des dossiers.	Modéré	PCTN + SOSI	<del>31.12.2018</del> <del>31.03.2020</del> report 31.07.2020	Fermé
140-R3	Mener une réflexion stratégique à moyen terme portant sur les objectifs de la PCTN dans son ensemble.	Significatif	DG OCIRT	<del>30.09.2019</del> <del>31.03.2020</del> <del>31.12.2021</del> report 31.12.2023	Ouvert
140-R4	Établir des objectifs, indicateurs et valeurs cibles clairs.	Modéré	PCTN	<del>31.03.2019</del> <del>31.03.2020</del> <del>31.12.2020</del> <del>31.12.2021</del> report 31.03.2023	Ouvert
140-R5	Revoir le projet informatique SIC.	Modéré	COFIL projet SIC	<del>30.09.2019</del> <del>31.03.2020</del> <del>31.12.2022</del> report 31.12.2023	Ouvert
140-R6	Effectuer une réflexion globale approfondie.	Modéré	SG DSE	<del>31.03.2020</del> <del>30.06.2020</del> <del>31.12.2021</del> report 31.12.2023	Ouvert